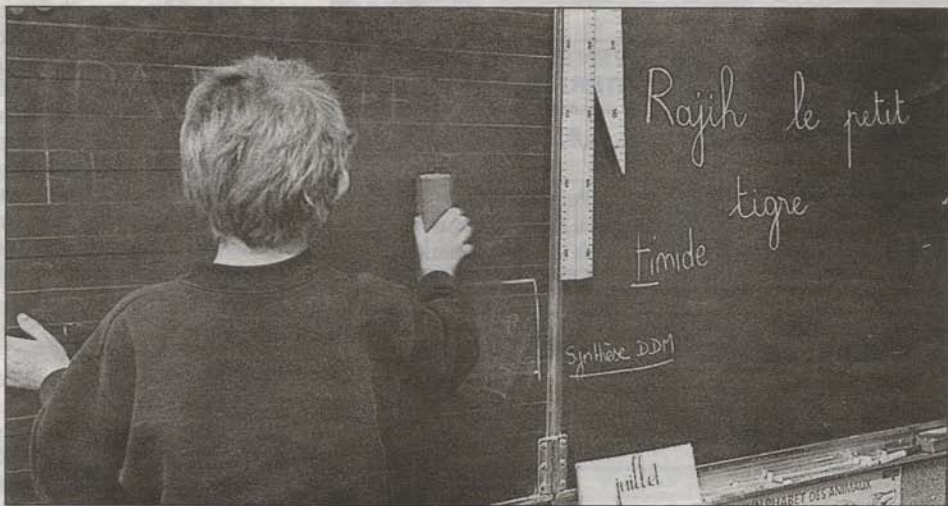


# Rythme scolaire : le débat est relancé

Le 1/3

Expérimentale depuis 1989 en France dans les écoles publiques, nul n'a encore prouvé le bien fondé de la semaine des quatre jours pour les enfants. Il semble même, qu'au contraire, la question de la semaine à quatre jours et demi, revient sur les tablettes de la fédération des conseils des parents d'élèves.

La conférence du 9 mars prochain, en présence du spécialiste François Testu qui animera la conférence intitulée « Mon enfant, son temps de vie, son temps d'école » sera intéressante pour alimenter le débat.



● *L'intérêt des enfants passe-t-il par le rétablissement de la semaine de quatre jours et demi ? débat le 9 mars (Photo d'archives)*

## Un prof pour en parler

Professeur des universités en psychologie à Tours, François Testu chronobiologiste est aussi membre du conseil scientifique de la FCPE. Il parlera du rythme biologique et scolaire de l'enfant, « Car un enfant n'est pas seulement un élève ». Une harmonie est en effet nécessaire pour que les enfants puissent s'épanouir en tenant compte du rythme de vie de leurs parents et de leur environnement

familial. Il apparaît déjà, selon les enseignants, que les enfants ont du mal à supporter les coupures qui se traduisent très souvent, par un surcroît de fatigue le lundi matin ou en fin de semaine. Qui plus est, leurs vacances sont raccourcies.

## Le dernier mot appartient au maire

Convaincue du bien fondé, de leurs

observations, la fédération des parents d'élèves souhaite qu'à l'instar d'autres établissements scolaires et avec le soutien de la ville, soit rétablie la semaine des quatre jours et demi. Comme c'est le cas d'ailleurs pour les 500 élèves des écoles privées de la ville.

Voici 15 ans, les conseils d'école s'étaient prononcés en faveur des quatre jours. Un dossier laissé sans

suite. Un vote invitera les parents à se prononcer à ce sujet. Toutefois, il appartient au maire Thierry Mavic, déjà favorable à la position de la FCPE, d'en décider en concertation avec l'Éducation nationale.

*La conférence animée par François Testu, se tiendra vendredi 9 mars, rue Jules-Ferry, à la salle communale du patronage laïque. Entrée libre.*